



Septembre 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 4 septembre 2023 et dans le cadre de la transformation du Bâtiment "Simplon 10", le Conseil municipal a adjugé les mandants suivants :
 - pour les CFC 112, 201 et 211, travaux de maçonnerie, à l'entreprise HERITIER & Cie SA;
 - pour le CFC 171, micropieux, à l'entreprise CUENOD PAYOT Chablais SA (Marti Construction);
 - pour le CFC 214, charpente bois, à l'entreprise BUCHARD Bois SA;
 - pour le CFC CFC 230, électricité, à l'entreprise GRICHTING & VALTERIO;
 - pour le CFC 250, sanitaire, à l'entreprise DUPASQUIER & RUGA;
 - pour le CFC 261, ascenseur, à l'entreprise KONE Suisse SA.
- Lors de sa séance du 4 septembre 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Pamela MURGIA une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le restaurant-brasserie "LA FONTAINE".
- Lors de sa séance du 11 septembre 2023, le Conseil municipal a adjugé le mandat à MULTONE Constructions SA, à Monthey, pour la démolition de la villa Reposieux et ses annexes.
- Lors de sa séance du 11 septembre 2023, le Conseil municipal a décidé de préavisier favorablement le projet de réaménagement de la rue Monthéolo, sur le tronçon situé entre l'avenue de l'Europe et la route des Aunaires et a pris acte que ce dernier a fait l'objet d'une enquête publique et qu'aucune opposition n'a été déposée.
- Lors de sa séance du 11 septembre 2023 et dans le cadre du renouvellement du matériel informatique des Ecoles primaires, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, auprès de l'entreprise DG Solutions, le matériel informatique (tablettes et boîtiers multimédia).
- Lors de sa séance du 11 septembre 2023, le Conseil municipal a décidé de confier au Groupement Géochablais, constitué des bureaux Jean-Michel VUADENS SA, représenté par M. Philippe VUADENS, et Georges REY-BELLET SA, représenté par M. Christophe CACHAT, le mandat de la mise à jour des éléments de la mensuration officielle du territoire de la Commune de Monthey.
- Lors de sa séance du 18 septembre 2023 et dans le cadre de la création d'un espace culture et tourisme "Casa Nova", le Conseil municipal a décidé d'attribuer les mandats suivants :
 - le mandat pour le CFC 258 équipements de cuisine à la société GASTRA SA;
 - le mandat pour le CFC 272.2 serrurerie mobilier à la société CHARLES RIGHINI SA;
 - le mandat pour le CFC 273.1 menuiserie mobilier à la société TRISCONI-ANCHISE SA;
- Lors de sa séance du 18 septembre 2023, le Conseil municipal a décidé de collaborer et participer à la campagne cantonale relative au harcèlement dans l'espace public élaborée

par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais (DSSC) et par l'intermédiaire de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF).

- Lors de sa séance du 18 septembre 2023, le Conseil municipal a accepté la convention "mandat de prestations de Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) par la Commune de Monthey en faveur de la Commune de Collombey-Muraz".
- Lors de sa séance du 18 septembre 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Sandra Isabel MARQUES DE SOUSA CARDOSO une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant "SHEK-O".
- Lors de sa séance du 25 septembre 2023 et dans le cadre de la transformation du Bâtiment "Simplon 10", le Conseil municipal a adjugé le mandat CFC 219 échafaudages, à l'entreprise ECHAFAUDAGES 2000.
- Lors de sa séance du 25 septembre 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de la conduite d'eau potable, sur le réseau de la route du Fratier, à l'entreprise ROUTES ET REVETEMENTS SA.
- Lors de sa séance du 25 septembre 2023, le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Alexandre MARTINEZ comme membre de la Commission municipale permanente "Apprentissage" et a nommé, en remplacement de la personne démissionnaire susmentionnée, M. Robert BURRI, au sein de la Commission municipale permanente "Apprentissage", pour la fin de la période administrative 2021-2024.

Etabli et publié le 12 octobre 2023